

# St Quentin Fallavier

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal de Saint-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 08/04/2024, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mathieu GAGET, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Béatrice JOBERT à Emilie JULLIEN, Diane ROCHET à Laurent PASTOR, Gregory RONDOT à Quentin CICALA, Gaelle VUILLOT à Beatrice PERRET, Sophie GAULTIER à David CICALA

Absent : Laurie CHAMPAVIER-BAHOUYA.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Alexandre CACALY a été désigné(e).

**DELIB 2024.04.15.4**

**OBJET : Equipements de la Police Municipale - Demande de subvention auprès de financeurs publics**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de l'armement de la police municipale de Saint-Quentin-Fallavier, la collectivité peut bénéficier d'une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 50 % de la dépense HT.

Suite à l'arrivée d'un quatrième agent au sein du service et afin de continuer d'assurer la protection de ses agents du service de Police municipale, la commune envisage l'acquisition de matériel de sécurité, à savoir :

- 1 pistolet 9mm : 582€ HT,
- 1 gilet pare-balle : 422€ HT,
- 4 conteneurs lacrymogène : 98€ HT,
- 1 installation radio : 7 851€ HT.

Soit un total de : 8 953€ HT, soit 10 743.60€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** l'achat de matériels de sécurité pour compléter l'armement de la police municipale de Saint Quentin Fallavier.
- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'équipement de la Police Municipale auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes d'un montant de 4 476€, soit 50% de la dépense totale qui s'élève à 8 953€ HT.

- DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024.

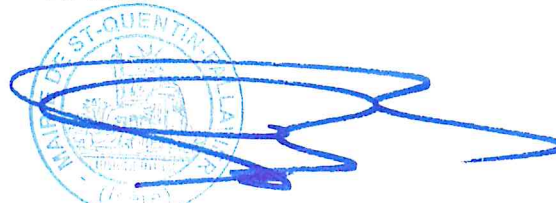
**Adoptée à l'unanimité**

St-Quentin-Fallavier, le 15/04/2024

Publication et transmission en sous préfecture le 18 avril 2024

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20240415-lmc114213-DE-1-1

Le Maire

A circular official stamp of the Municipality of St-Quentin-Fallavier is visible. The stamp contains the text "MUNICIPALITE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER" around the perimeter and "1870" at the bottom. A blue ink signature is written over the stamp, extending to the right.

Mathieu GAGET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.